

**Offre de Référence de TECTEO pour le Service de Revente de l’Offre Analogique, de l’Accès à la Plateforme de Télévision Numérique et la Revente de l’Offre d’Accès Haut Débit**

**Appendice A.5**

**Lettre d’autorisation (« LOA »)**

**30 mars 2012**

***Table des matières***

[1. Objet 3](#_Toc320816178)

[2. Procédure 3](#_Toc320816179)

[3. Contenu de la lettre d’autorisation 4](#_Toc320816180)

# Objet

Dans le cadre de l’Offre de Référence de TECTEO pour le Service de Revente de l’Offre Analogique, de l’Accès à la Plateforme de Télévision Numérique et la Revente de l’Offre d’Accès Haut Débit, le Bénéficiaire a l’obligation d’être en possession d’une lettre d’autorisation (« Letter of Authority » ou « LOA ») avant de soumettre une demande d’activation pour un Service Utilisateur Final. Cette lettre d’autorisation est la preuve formelle que le Client Final concerné souhaite souscrire au Service Utilisateur Final du Bénéficiaire.

Le présent document fournit des détails concernant les aspects pratiques d’usage de cette lettre d’autorisation et présente le format et le contenu minimal et obligatoire de la lettre d’autorisation.

Le présent document fait partie intégrante de l’Offre de Référence mentionnée ci-dessus. En cas de conflit entre les conditions décrites dans cette Offre de Référence et le présent document, le présent document prévaudra.

# Procédure

Avant de soumettre une demande d’activation pour un Service Utilisateur Final pour un Client Final, le Bénéficiaire a l’obligation d’être en possession d’une lettre d’autorisation signée par le Client Final concerné. Cette lettre d’autorisation est la preuve formelle que le Client Final souhaite souscrire au Service Utilisateur Final du Bénéficiaire et comprend les conséquences de cette décision.

Avec l’entrée d’une demande d’activation pour un Service Utilisateur Final pour un Client Final, le Bénéficiaire confirme formellement qu’il est en possession de la lettre d’autorisation du Client Final concerné.

La lettre d’autorisation doit être présentée au Client Final comme un document physique (p.ex. un document papier pré-imprimé). Le contenu minimal du document est présenté ci-après. La lettre d’autorisation doit porter la signature du Client Final.

Dans le cas où il s’agit d’un client actif de TECTEO, la lettre d’autorisation doit mentionner le numéro de client de TECTEO.

La validité de la lettre d’autorisation, non suivie par une demande d’activation des Services Utilisateur Final concernés, est limitée à deux (2) mois calendrier, à compter de la date de signature mentionnée sur le document.

Une désactivation d’un Service Utilisateur Final annule la validité de la lettre d’autorisation concernée pour ce service.

Le Bénéficiaire est responsable pour l’archivage des documents originaux et prend les mesures nécessaires pour les protéger et sauvegarder.

A la demande de TECTEO, le Bénéficiaire enverra une copie de la lettre d’autorisation via courrier électronique à TECTEO dans les trois (3) Jours Ouvrables.

A la demande de TECTEO, le Bénéficiaire enverra l’original de la lettre d’autorisation à TECTEO dans les dix (10) Jours Ouvrables.

# Contenu de la lettre d’autorisation

La lettre d’autorisation doit au minimum et obligatoirement reprendre les informations présentées à la page suivante. Les versions dans une langue autre que le Français seront remises lors de la mise en œuvre de cette Offre de Référence.

**Lettre d’autorisation**

Autorisation pour activer via <Bénéficiaire> les services suivants fournis aujourd’hui par un autre opérateur

🞏 Revente par <Bénéficiaire> de l’abonnement de télévision analogique via le câble coax de télédistribution, fourni aujourd’hui par un autre opérateur.

🞏 Revente par <Bénéficiaire> des services de télévision numérique via le câble coax

🞏 Revente par <Bénéficiaire> de l’abonnement Internet Haut Débit via le câble coax

nom ………………………………………………… prénom ………………………………….

rue ………………………………. numéro …………………………….boite……………

code postal ………… commune .............................

Numéro de client VOO / TECTEO:.........................................

Le titulaire du numéro de client ci-dessus demande que son abonnement de télévision analogique et/ou télévision numérique et/ou accès internet haut débit ainsi que les services supplémentaires soi(en)t dans le futur facturé(s) par <Bénéficiaire> et mandate <Bénéficiaire> pour effectuer les démarches nécessaires pour modifier l’installation existante et migrer les services éventuels existants vers <Bénéficiaire>.

La facturation de l’abonnement par <Bénéficiaire> cessera et sera transférée vers TECTEO en cas de mesure de protection pour protéger la continuité du service pour l’utilisateur final.

Signature: Date :